

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le 8 novembre deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02/11/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Michelle DEMONET, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU de MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Hubert LEHMANN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Catherine GAUTHIER, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Maryse NAYROLLES, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2011 – 124 : BUDGET MUSIQUE – DECISION MODIFICATIVE N°02

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,
Vu la délibération 2011-044 approuvant le budget primitif 2011 de l'Ecole de Musique de Noblat 2011 de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2011-107 approuvant la décision modificative n°01 du budget 2011 du service « Musique » de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire de modifier les crédits inscrits à différents articles du budget primitif 2011 du service « Musique » de la Communauté de Communes de Noblat.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
6218		311	Personnel ext au sce	-600,00	101 600,00
6574		311	Subvention assoc	400,00	400,00
023		01	Virement à l'invest	200,00	1 200,00
TOTAL				0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
2188		311	Autres immobilisations	200,00	1 200,00
TOTAL				200,00	
RECETTES					
021		01	Virement du fonct	200,00	1 200,00
TOTAL				200,00	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve la décision modificative n°02 du budget 2011 du service Musique de la Communauté de Communes de Noblat conformément aux tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 9 novembre 2011

Certifié exécutoire

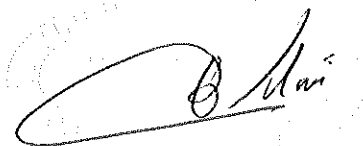
Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BUDGET MUSIQUE - DECISION MODIFICATIVE N.02

Date de transmission de l'acte : 18/11/2011

Date de réception de l'accusé de
réception : 18/11/2011

Numéro de l'acte : 2011-124 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20111108-2011-124-DE

Date de décision : 08/11/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires